



Centre d'Etudes, de Documentation
et de Recherche Economiques et
Sociales

AVRIL 2011



ACTES DU COLLOQUE

Tome 2

Thème: « Quelle agriculture pour un développement durable de l'Afrique ? »
Ouagadougou, Burkina Faso - du 6 au 8 décembre 2010

TOME 2

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Dr Damien LANKOANDE

COMITE DE REDACTION

Pr Taladidia THIOMBIANO

Dr Karidia SANON

Dr Emile DIALLA

REALISATION

Dr Damien LANKOANDE

M. Issiaka SOMBIE

- **Thématique 2 : les politiques de recherche dans l'agriculture**
- **Thématique 3 : financement de l'agriculture**
- **Thématique 4 : politiques agricoles et marchés**

www.cedres.bf



THEMATIQUE 2 : LES POLITIQUES DE RECHERCHE DANS L'AGRICULTURE

Entre désertification et développement : Le cas du Bam au Burkina Faso	
<i>NANA Patiende Pascal</i>	252-268
Adoptable technique(s) for managing ghanaiian saline soils	
<i>ASAMOAH Akwasi, ANTWI-BOASIAKO C., FRIMPONG-MENSAH K. & SOMA D.M.</i>	269-274
Contrôle biologique de <i>helicoverpa albipunctella</i> de joannis par les lachers du parasitoïde <i>habrobracon hebetor</i> say au nord du Burkina	
<i>BAMBA Hubert Eloi S. A, BA N. M., SANON A., DABIRE L.C.B.</i>	275-286
Biocarburant au nord, famine au sud : Un paradoxe du développement durable en Afrique ?	
<i>BOUHDIBA Sofiane</i>	287-293
La recherche cotonnière face aux évolutions de la filière cotonnière au Cameroun	
<i>FOLEFACK Denis Pompidou, ENAM Jean & KLASSOU Célestin</i>	294-303
Innovation, gap technologique et efficacité technique : Le cas de la riziculture en Côte d'Ivoire	
<i>BEKE Tite Ehuitché</i>	304-315
The African resurgence – drivers, opportunities and challenges for agricultural research	
<i>MATLON Peter J</i>	316-335

THEMATIQUE 3 : FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE

Régime et contribution du microcrédit à la productivité du travail agricole dans l'UEMOA : Cas du Benin	
<i>BABATOUNDE Alain Latoundji</i>	336-354
Financement de l'agriculture en zone UEMOA : Quelles contributions de la microfinance? Contraintes et perspectives d'amélioration	
<i>SORO Gnoudanfoly Amadou</i>	355-369
Financement de l'agriculture et croissance agricole cas du Burkina Faso	
<i>BAKO Dramane</i>	370-381
Problématique du financement de la recherche agricole face aux défis du développement agricole durable en Afrique	
<i>BIKENGA Issa Martin</i>	382-392
Expérience du Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB) dans le financement agricole au Burkina Faso	
<i>SAWADOGO Daouda</i>	393-395

THEMATIQUE 4 : POLITIQUES AGRICOLES ET MARCHES

L'industrie agroalimentaire sénégalaise : Poids dans l'économie nationale et position extérieure de ses filières.	
<i>FALL François-Seck, DIAW Diadié & THIAM Ibrahima</i>	396-407
Politiques publiques et lutte contre la pauvreté: Le cas du Plateau Central au Burkina Faso	
<i>SANFO Safiétoù & GÉRARD Françoise</i>	408-423
Démythifier l'agriculture sous contrat : Le cas de l'Afrique du Sud	
<i>FREGUIN-GRESH Sandrine, D'HAESE Marijke et ANSEEUW Ward</i>	424-441
Inégalités du revenu des ménages agricoles au Burkina Faso : une étude par la décomposition de l'indice de Gini	
<i>OUEDRAOGO Souleymane, KABORE Moussa, KOURSANGAMA Adama & OUEDRAOGO Souleymane</i>	442-456
Taiwan assisted rice production in Western Africa with special regards to the sustainable rice production in Burkina Faso	
<i>Te-Chen Kao & Rice C.H. Liu</i>	457-467
Déclin du coton et définition de nouvelles stratégies agricoles d'adaptation à l'extrême-nord Cameroun	
<i>WATANG ZIEBA Félix</i>	468-479
Le rôle des importations dans la consommation alimentaire au Cameroun	
<i>AWONO Cyprien & HAVARD Michel</i>	480-491
Caractériser les filières burkinabè pour insérer l'agriculture aux marchés	
<i>DABAT Marie-Hélène, PALE Rémy, BAAS Wilma, LANÇON Frédéric</i>	492-507
Renforcement des capacités d'accès aux marchés et commercialisation des produits de l'élevage pastoral : Expériences de la SNV en Afrique de l'ouest et du centre	
<i>YIMGA TATCHI Raphael</i>	508-524

LE ROLE DES IMPORTATIONS DANS LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE AU CAMEROUN

AWONO Cyprien^{1} & HAVARD Michel²*

¹ *GREDI-Département d'économie/Ecole de politique appliquée, Université de Sherbrooke, Canada.*

² *Centre de Coopération internationale en recherche agricole pour le développement,
UMR Innovation, Montpellier, France*

* Cyprien.Awono@Usherbrooke.ca , cyprienawono@hotmail.fr

RESUME

Les émeutes de la faim de février 2008 ont révélé la fragilité de la sécurité alimentaire du Cameroun. Toutefois, les importations massives de certaines denrées de première nécessité, telles que le riz, ne pourraient s'interpréter comme une dégradation constante du taux de couverture des besoins alimentaires et une dépendance accrue à l'égard de l'extérieur.

Cette dégradation n'est pas confirmée par les chiffres, dès lors qu'on prend en compte la mondialisation des échanges agricoles. Notre analyse s'appuie sur les données de l'Institut camerounais de la statistique et de FAOSTAT, et prend en compte lorsque c'est possible l'articulation instituée par l'Etat Camerounais entre l'achat extérieur et les autres moyens de sa politique alimentaire.

Cet article traite de la place de l'alimentation dans les importations, du poids des grandes denrées et de leur part dans l'approvisionnement local avant d'analyser le rôle des importations comme instrument de la politique alimentaire du Cameroun.

Mots-clés : Importations, alimentation, politique alimentaire, sécurité alimentaire, dépendance alimentaire, Cameroun.

I. INTRODUCTION

Considéré à juste titre comme le grenier agricole et alimentaire de l'Afrique centrale, les émeutes de la faim de 2008, ont toutefois révélées la fragilité de la sécurité alimentaire au Cameroun. Selon certains analystes, le paradoxe camerounais, serait l'importation massive de denrées alimentaires de première nécessité telles que le riz et le blé au détriment du développement de la production locale. Ou alors le pays serait comme le disent cyniquement certains, ce rentier qui exporte à l'état brut ses produits et importe des produits finis dont les prix dans les deux cas de figures sont fixés par l'acheteur (qui troque à l'occasion le costume de vendeur de produits finis). La caricature est certes poussée à l'extrême, toutefois, il n'en demeure pas moins que les consommateurs urbains soient exposés à la volatilité des prix des produits achetés sur le marché mondial. Aussi, en se tenant aux mises en garde des associations de défense des consommateurs et de la société civile locale, on assisterait au Cameroun à une dégradation constante du taux de couverture des besoins alimentaires et à une dépendance accrue vis-à-vis des importations.

L'objectif de cet article est de montrer que cette thèse ne rend pas compte de la réalité. Les hypothèses sont les suivantes : i) la dégradation dont on fait état n'est pas confirmée par les chiffres, dès lors qu'on tient compte de la mondialisation des échanges agricoles, ii) ce point de vue s'appuie sur une base statistique incomplète et erronée et iii) il ignore l'articulation instituée par l'Etat camerounais entre l'achat intérieur et les autres moyens de sa politique alimentaire.

Cet article ressort la place de l'alimentation dans les importations, ainsi que le poids des grands produits et leur part dans l'approvisionnement local. Ensuite, il discute du rôle des importations comme instrument de la politique alimentaire du Cameroun. Enfin, il conclut sur la nécessité de mettre en place une politique alimentaire de promotion et de valorisation des produits agricoles locaux.

II. LE POIDS DES IMPORTATIONS ALIMENTAIRES ET LEUR PART DANS LA CONSOMMATION

2.1. L'alimentation dans les importations : valeur et poids relatif ; les caractéristiques de l'évolution depuis l'indépendance

Le tableau 1 retrace la valeur et la part des importations alimentaires au Cameroun depuis l'indépendance en 1960 à partir des données de CountrySTAT Cameroun (FAOstat) fournies par le ministère camerounais de l'agriculture et l'institut national de la statistique du Cameroun (INS).

L'analyse des données permet de distinguer cinq séquences du profil des valeurs :

- La décennie de l'indépendance (1960-1969) est marquée par deux phases. Durant la première, la valeur des importations est constante, dans la fourchette de 14 et 15 millions de dollars US de 1960 à 1966. Durant la seconde, caractérisant les deux dernières années de la séquence, les importations vont augmenter de plus de 60 %, soit environ de 23 millions de dollars US ;
- La deuxième décennie (1970-1979) se caractérise par une croissance forte et régulière, dans une fourchette de 28 à 118 millions de dollars US ;
- La troisième séquence (1980 à 1989) est marquée par deux phases. Durant les quatre premières années, elle est restée constante. Durant la seconde période, elle va augmenter de façon constante de près de 50 %, entre 224 et 240 millions de dollars ;
- La quatrième décennie (1990 à 1999) est la période de sévère récession économique, elle est caractérisée par la chute d'un tiers des importations alimentaires à partir de 1993. Toutefois, durant les deux dernières années, les importations vont de nouveau augmenter, pour approcher le niveau du début de la décennie.
- La dernière séquence (2000 à 2007) est marquée par une nouvelle augmentation vertigineuse des importations. Elles vont pratiquement doubler entre le début de la décennie et 2007, dans une fourchette de 227 à 490 millions de dollars US.

Si l'on observe maintenant la part de l'alimentation dans l'ensemble des importations, on ne peut guère conclure que le rapport ne s'est modifié depuis l'indépendance. En effet, entre le minimum de 7 % de 1996 et le maximum de 19 % en 1992, il se situe dans la majorité des cas entre 10 et 16 %.

Tableau 1. L'alimentation dans les importations camerounaises¹

Années	Valeurs		Années	valeurs	
	Valeurs absolues (1000\$)	Part dans les importations (%)		Valeurs absolues (1000\$)	Part dans les importations (%)
1961	13745	14,31	1985	119949	10,50
1962	14788	14,57	1986	224018	13,14
1963	11934	10,95	1987	216107	12,35
1964	12454	9,36	1988	187708	12,93
1965	16463	10,87	1989	240795	19,09
1966	15067	11,42	1990	254859	16,29
1967	22928	12,10	1991	125800	9,31
1968	24621	13,12	1992	222094	18,90
1969	23125	11,26	1993	159171	14,44
1970	28668	11,85	1994	149384	13,95
1971	31032	12,29	1995	163843	15,35
1972	32104	10,58	1996	85951	7,01
1973	40017	11,95	1997	132542	9,73
1974	58258	13,32	1998	200732	13,41
1975	64035	10,70	1999	225326	16,66
1976	57902	9,46	2000	227351	17,72
1977	87786	11,21	2001	265698	13,98
1978	92640	8,01	2002	312377	16,76
1979	117883	9,27	2003	345227	16,04
1980	125732	7,86	2004	402066	15,33
1981	105120	7,36	2005	437872	15,13
1982	112972	9,36	2006	482464	15,32
1983	130439	10,59	2007	490276	13,32
1984	102102	9,176			

Source : FAOstat, 2010 ; Banque mondiale, 2010.

Au total, cette évolution ne corrobore pas les analyses habituelles qui concluent très hâtivement à une aggravation de la dépendance. Il convient donc d'élargir le débat en rappelant toutes les dimensions du phénomène, en particulier celles-ci :

- D'une part, la croissance des importations alimentaires participe à l'exceptionnelle progression du commerce extérieur du Cameroun, toutes rubriques confondues, et ce dans un contexte d'excédent (jusqu'au début des années 90) et intermittent depuis lors, de la balance commerciale.
- D'autre part, la population a pratiquement quadruplé dans la période, passant de 5,4 millions habitants à 18,9 millions entre 1960 et 2008.

Au final, l'analyse globale de l'évolution conduit à des conclusions nuancées. S'il est vrai que les achats ont atteint un niveau qui préoccupe à juste titre les pouvoirs publics et davantage la société civile, rien n'autorise cependant à affirmer que le poids de l'alimentation se soit alourdi. La question essentielle consiste plutôt à savoir si les camerounais pourront continuer, comme par le passé, à vendre ce qu'ils produisent et à recourir à d'importants achats extérieurs pour compléter leur ration alimentaire. Si, le système avait jusque là fonctionné parce que les exportations fournissaient les moyens de paiement nécessaires, les émeutes sociales de février 2008 ont mis à jour ses limites structurelles.

2.2. Le poids des grands produits

Lorsqu'on parle de la « vie chère au Cameroun », on fait généralement référence aux quatre produits qui comptent de façon significatives dans les importations alimentaires : deux céréales – le riz et le blé – et deux produits animaux – le poisson et la viande. Toutefois, la liste est longue des denrées alimentaires qui apparaissent dans la nomenclature très détaillée de l'Institut National de la Statistique du Cameroun (INS). Seules, les denrées alimentaires de première nécessité qui rentrent dans la consommation « normale » ont été retenues. Le poisson n'a pas été pris en compte, car, la pénurie actuelle au Cameroun, ne se posait pas avec la même ampleur en 2008. Nous l'avons remplacé par le lait et les produits laitiers qui occupent une place importante dans les importations alimentaires (paradoxalement le Cameroun est un exportateur net de bovins sur pied et de carcasse bovine en Afrique centrale et vers le Nigéria). Nous avons aussi ajouté un produit « paradoxal » le sucre dont la pénurie se fait ressentir alors que les exportations du pays étaient jusque là très importantes. Même si

¹ Le lecteur pourra agréger les volumes disponibles sur les sites de la FAO (FAOstat) et de la Banque mondiale.

certaines chiffres peuvent paraître sous-estimés dans les statistiques disponibles, nous avons choisi de les publier tels qu'ils apparaissent dans les statistiques officielles et internationales. Ils expriment d'avantage un ordre de grandeur.

Par ailleurs, nous faisons le choix de présenter et d'analyser uniquement les sommes d'argent déboursées par le Cameroun pour « s'alimenter » sur le marché international. Enfin, dans notre analyse nous utiliserons le dollar US constant pour éviter de faire des comparaisons approximatives en Fcfa.

Le tableau 2 présente la valeur des importations des denrées de première nécessité au Cameroun de 1961 à 2007. Le tableau 3 en annexe présente le volume des importations.

Tableau 2. La valeur des importations des denrées de première nécessité au Cameroun

	Blé	Céréales	Riz	Sucre	Produits laitiers	Viandes	Commerce Total
Importations (1000 \$)							
1961	2527	3619	1092	1217	605	323	96073
1962	2419	3995	1566	1471	608	282	101500
1963	2307	2766	459	1521	554	253	109000
1964	2078	2667	569	1636	641	208	133000
1965	2563	4230	1435	1933	935	226	151500
1966	2476	2992	512	1521	697	282	131916
1967	3443	4993	1545	2655	1282	347	189421
1968	3908	5563	1592	2260	2070	276	187642
1969	3694	5348	1622	1914	1596	137	205376
1970	4100	8604	1403	1843	2476	121	242000
1971	5223	8501	3173	2697	2818	188	252410
1972	5297	8257	2906	2607	2354	165	303462
1973	7022	12765	5732	2828	3177	276	334737
1974	10525	19601	8823	5164	4420	289	437305
1975	15146	16204	913	5222	5017	281	598256
1976	12350	14605	2115	2514	4415	373	611731
1977	17543	23599	5999	4358	5902	615	783058
1978	20812	27003	6061	5186	6505	610	1157000
1979	24084	37534	12548	5087	8517	828	1271000
1980	27665	35174	6441	1990	10580	1198	1600255
1981	21003	25219	3581	957	6435	2172	1428915
1982	20242	24808	3906	185	6605	2342	1207418
1983	24119	39051	13451	37	6100	4162	1231418
1984	15581	24254	6348	1277	5502	4577	1112747
1985	12407	25499	10520	1815	6779	7432	1142157
1986	22643	37425	13062	1985	10949	15927	1704676
1987	25678	42110	14091	1435	10229	15292	1749017
1988	37391	49552	11740	140	9727	4812	1452000
1989	37352	53235	13296	2658	16337	4720	1261000
1990	53959	82695	26586	5848	13594	2479	1564000
1991	32583	49506	12290	3328	7577	530	1351000
1992	52000	73100	17600	4800	7525	3402	1175000
1993	25817	52583	23449	4528	9342	459	1102000
1994	35610	72904	36653	5922	6793	369	1071000
1995	14956	50472	26094	10026	9505	398	1067107
1996	5966	10871	4792	3144	6804	986	1226610
1997	19566	38627	19052	14202	14788	3526	1361670
1998	38626	66907	25979	17775	12943	5788	1496380
1999	51265	89216	37204	20191	16365	7513	1352180
2000	45000	75933	28590	27030	14041	11231	1282900
2001	67115	119995	49696	21083	21247	6435	1900000
2002	62261	130689	65410	29448	18155	13711	1864000
2003	66439	125007	56247	25081	21282	19749	2152000
2004	73269	161134	85227	26517	24433	29856	2622000
2005	78530	220397	137659	31905	22675	11400	2894000
2006	96728	236370	136764	33948	27027	6015	3150000
2007	99730	173784	71837	25351	32253	4191	3680000

Source : FAOstat, 2010 ; Annuaire statistique du Cameroun, INS, 2008.

2.3. L'augmentation du poids relatif des grands produits retenus

La part de l'ensemble céréales-produits animaux n'a cessé d'augmenter. Si nous en tenons aux valeurs absolues, entre l'indépendance et 2007, les importations de blé ont augmenté de 40 %, celles des céréales, du lait et des produits laitiers de moitié, celles du riz des deux tiers et celles de la viande de 13 %. On observe des phases où les importations diminuent par rapport aux années antérieures, mais très vite des phases «de rattrapage» sont observées. On aurait l'impression qu'on serre la ceinture quelques temps et une importation compensatrice est réalisée les années suivantes. En réalité la production locale, en butte à la volatilité des prix, sert d'aliment de repli lorsque les importations coûtent chères. Aussi, lorsque les cours des principales cultures de rentes (cacao, café, coton) et le pétrole sont élevés (synonyme d'un renflouement massif des caisses de l'Etat), le pays s'offre des cadeaux sur le marché extérieur. Peut-être aurait-il été intéressant d'investir une partie de la rente sous forme de prime objective qui permettrait de valoriser et rendre disponible l'offre locale.

La consommation du blé est une résultante de l'urbanité alimentaire héritée de la période d'occupation coloniale où la consommation citadine est essentiellement importée au détriment des produits du terroir « bon marché ». Comment imaginer que la consommation du « pain » au petit déjeuner ne se fasse qu'avec le blé importé alors que de nombreuses études de l'Institut camerounais de recherches agricoles pour le développement (IRAD) montrent qu'il pourrait avoir des valeurs nutritives plus importantes avec le manioc, la patate et autres exportés à l'état brut.

Comme précédemment, nous allons diviser en cinq séquences, l'analyse de l'évolution des importations :

- La décennie (1960 à 1969) est marquée par une augmentation en valeurs absolues des importations. Des importations massives précèdent des baisses légères, mais en termes de valeurs, elles sont en constante augmentation [(c'est le cas par exemple des importations de blé qui sont passées de 2,5 millions de dollars US à 3,5 millions de dollars entre 1961 et 1969). La même évolution est observée sur les autres denrées alimentaires de première nécessité]. En 1967, on observe une augmentation drastique des importations de riz de l'ordre de 202 % par rapport à l'année antérieure. Durant la même période, les importations de lait et produits laitiers, du sucre et du blé ont augmenté respectivement de 84 %, 75 % et 39 %.
- Durant, la deuxième séquence (1970 à 1979), les importations ont été multipliées par six en moyenne pour l'ensemble des denrées de première nécessité. Les importations les plus importantes ont été celles du riz qui sont passées de 1,4 millions de dollars US à 12,5 millions de dollars US entre 1970 et 1979. Durant la même période, les importations de viande ont été multipliées par 7, celles des céréales par 4. Malgré le lancement de la « révolution verte » au début des années 1970, avec la création des grandes sociétés agroindustrielles² (production et transformation de riz, de blé, sucre, viande et autres) durant cette période, la production agricole ne semble pas avoir crue pour répondre aux besoins des consommateurs, car en 1977 par exemple, les sommes déboursées pour les importations ont été vertigineuses, de l'ordre de 184 % pour le riz, 73 % pour le sucre, un peu plus de 60 % pour les céréales et les viandes.
- La décennie (1980 à 1989) est marquée par une multiplication par deux en moyenne des importations. Malgré la révolution verte et les plans quinquennaux visant durant cette période et la période précédente à remplacer les importations par la production nationale, la valeur des importations est inversement proportionnelle à la production nationale. Paradoxalement, même si la valeur des importations est toujours importante, il n'en demeure pas moins que le volume des exportations des mêmes produits a augmenté. Pour certains observateurs, le sucre local de « bien meilleure qualité » est exporté et la « brisure » est importée. Mais, à la réalité, certaines sociétés de développement sont très mal localisées, les coûts de transaction en termes d'infrastructures routières ou ferroviaires par exemple pour acheminer le riz sur 1500 km, de l'Extrême-Nord vers les régions méridionale et côtière sont très élevés par rapport aux importations et les pertes post-récoltes énormes comme pour la plupart des autres produits agricoles.
- La quatrième séquence (1990 à 1999) est comme évoquée dans la partie précédente, la période forte récession économique. Malgré la baisse drastique du pouvoir d'achat de la population suite aux mesures d'ajustement structurel avec pour corollaire une coupes de l'ordre de 50 à 70 % des salaires des agents de l'Etat et du privé, la dévaluation néfaste du Fcfa a renchéri le coût des importations. Paradoxalement, les importations ont été multipliées par 1,85 en moyenne. Le pic est atteint en 1997, où après les baisses de 1995-1996, on assiste à des rattrapages très importants de l'ordre de 250 % en moyenne, ce qui est très élevé pour une économie en crise.

² Pour le riz, la SEMRY (société de modernisation de la riziculture de Yagoua), la SODERIM (société de développement de la riziculture de la plaine des Mbo), la Ndop rice... ; La société de développement de la production de blé (SODEBLE), Pour le sucre, la Cameroon sugar company (CAMSUCO) ; quelques années la création de la société sucrière du Cameroun (SOSUCAM) ; la Mission de développement de l'embouche bovine (MIDEBOM), ainsi que d'autres sociétés de développement qui vont s'avérer par la suite des « éléphants blancs ».

- La décennie actuelle (2000 à 2007) marque la multiplication de la valeur des importations par 1,8 en moyenne. La reprise économique a pour conséquence l'augmentation constante du volume des importations. Les importations de blé ont été multipliées par 2 (passant de 45 à 100 millions de \$ US), il en est de même de la valeur des importations de riz qui ont crû dans la fourchette de 28 à 72 millions de \$ US (avec un pic de 137 millions de \$ US en 2005 et 2006). Quant aux importations de céréales, elles ont crû de 76 à 174 millions de \$ US (avec un pic de 220-236 millions de \$ US en 2005-2006). La dernière séquence a aussi été marquée par les importations massives de découpes de poulets qui ont plombé jusqu'en 2005 la production domestique et causé la fermeture de nombreuses fermes locales³.

2.4. Influence des prix sur les importations et la consommation au Cameroun

Outre la faiblesse de la croissance économique, l'augmentation des prix de certains biens essentiels a aussi contribué à éroder le pouvoir d'achat des ménages, même si l'inflation est modérée depuis près d'une décennie (tableau 4). En effet, la satisfaction d'une demande nationale de consommation finale toujours croissante a été possible à travers l'augmentation conséquente entre 2001 et 2007 des importations de certaines denrées de première nécessité. A titre d'exemple, entre 2001 et 2007, le volume de riz importé a été pratiquement multiplié par 2. Les prix des produits importés ont augmenté beaucoup plus vite que ceux des produits domestiques ; et le Gouvernement a dû abaisser les droits de douane sur certains produits, au regard du pouvoir d'achat des populations.

Tableau 4. Indices de prix à la consommation

Années	Alimentaire	Non-Alimentaire	Total
1998	177,24	151,8	162,36
1999	179	155,88	165,41
2000	183,13	156,48	167,43
2001	195,87	159,69	174,83
2002	205,33	161,3	179,79
2003	203,89	164,76	180,91
2004	199,92	168,55	181,33
2005	201,57	172,88	184,86
2006	214,78	179,56	194,06
2007	218,11	181,04	196,24
2008	238,07	184,37	206,73
2009	252,14	184,48	213

Source : ECAM, 2007 ; FAOstat, 2010.

A l'analyse, le tableau 4 montre clairement que le rentier sur le marché mondial vend moins cher ses produits et subit le contrecoup du renchérissement du prix de ses denrées alimentaires.

III. LE ROLE DES IMPORTATIONS DANS LA POLITIQUE ALIMENTAIRE DU CAMEROUN

Le niveau des importations est sans cesse croissant depuis l'indépendance du Cameroun. L'analyse de la nomenclature des productions agricoles laisse transparaître le leadership du Cameroun, sur la production des cultures de rentes (cacao, café, coton, huile de palme, banane...) et certaines productions vivrières exportées essentiellement en Afrique centrale et au Nigéria (tomate, banane, céréales, racines, tubercules...). Paradoxalement on observe une importation massive de certaines denrées alimentaires alors que la production locale gagnerait à être encouragée et valorisée compte tenu du potentiel agricole local (lire l'annuaire statistique du Cameroun, INS, 2008). Awono et al (2008) montrent par exemple comment les importations massives et incontrôlées de découpes de poulets ont profondément modifié les habitudes alimentaires des ménages camerounais, et surtout comment les consommateurs locaux se sont appropriés des produits importés au détriment de produits locaux (qui hors considération de prix sont préférés par les consommateurs). La même logique est observée sur certains produits, comme le blé, où dans les campagnes, les villageois consomment habituellement au petit

³ Lire utilement la thèse de doctorat de Cyprien AWONO (2008), portant sur les déterminants microéconomiques de la consommation urbaine de poulets dans les pays du sud : cas du Cameroun et Haïti, ainsi que les articles publiés à ce sujet et les dossiers de l'association civile de défense des intérêts des consommateurs (ACDI).

déjeuner des gâteaux ou beignets de céréales locales (manioc, patate, mil, maïs et autres), mais dans les centres urbains préfèrent consommer le pain, fait de blé importé (signe extérieur d'une certaine urbanité alimentaire).

3.1. Besoins d'importation et satisfaction de la demande locale

3.1.1. Les limites de la politique agricole du Cameroun

La politique agricole du Cameroun s'est traduite de 1960 à 2005 par deux grandes phases (Ondoua-Manga, 2006) :

- La première de 1960 à 1990, est caractérisée par une forte intervention de l'Etat à travers des plans quinquennaux de développement. Les six plans quinquennaux avaient pour objectifs principaux : le maintien et la consolidation de l'autosuffisance alimentaire ; le développement des cultures d'exportation et l'amélioration du niveau et des conditions de vie en milieu rural.
- La seconde phase marque le désengagement de l'Etat suite à la mise en place des plans d'ajustements structurels (PAS), de la sphère productive et son recentrage sur ses missions régaliennes de facilitation de l'activité des opérateurs privés.

Même si l'autosuffisance alimentaire reste globalement préservée, de même que des parts des produits d'exportation qui représentent environ 50 % de la valeur des exportations du pays, les résultats n'ont cependant pas été à la hauteur des moyens dégagés par l'Etat pour parvenir à ses fins (Ondoua-Manga, 2006).

3.1.2. Besoins d'importation

La littérature actuelle sur le Cameroun fait état d'un pays où 60 à 70 % de la population vivrait de l'agriculture. Mais à l'évidence, le tableau 5 montre clairement que la croissance de la population agricole est en baisse depuis quelques années (soit -0,14 % en 2008). Par conséquent, la force agricole n'est plus que 43,2 % du fait de l'urbanisation rapide du pays. L'exode rural aurait-il un impact sur la production agricole camerounaise ? De manière absolue (lire les rapports du Ministère de l'agriculture et FAOstat), l'offre de produits alimentaires locaux n'est pas en baisse, l'urbanisation rapide aurait plutôt pour conséquence l'augmentation de la demande des denrées non disponibles en quantité suffisante.

Tableau 5. Indicateurs sociodémographiques

Population totale (nombre d'habitants) (2008)	18 897 957
Taux de croissance de la population (2008)	2,0%
Population agricole (nombre d'habitants) (2008)	8 277 000
Taux de croissance de la population agricole (1998-2008)	-0,14%
Population rurale (% sur la population totale) (2008)	43,2%
Chômage (% sur la population active) (2006)	7,5

Source : CountrySTAT Cameroun, 2010.

Le tableau 6 montre une amélioration de la couverture en calorie moyenne des camerounais. On assiste actuellement à un rattrapage similaire à la situation d'avant la crise économique des années 1990. Les données issues d'ECAM 3 montrent qu'entre 1996 et 2007, le niveau de pauvreté global de la population est passé de 53 à 39 %.

L'apport calorique minimum exigé par la FAO par habitant de 2400 kcal par jour.

Tableau 6. Indicateurs sur la pauvreté et la faim

	1990-92	1995-97	2002-02	2004-06
Apport énergétique alimentaire (kcal/personne/jour)	2020	2020	2160	2240
Taux annuel moyen de variation de l'apport énergétique alimentaire (%)	0,0	0,0	1,3	0,7
Prévalence de la sous-alimentation dans la population totale (%)	-	-	-	23,0

Source : CountrySTAT Cameroun, 2010.

3.2. Assouplissement de la politique tarifaire pour les denrées alimentaires peu ou pas produites au Cameroun

Jusqu'en 1994, les marchés agricoles camerounais étaient protégés par des droits de douanes et des taxes additionnelles s'élevant au total de 41 à 88 % selon les produits (Awono et al., 2010 ; Laroche-Dupraz et al., 2009). Le Cameroun pratiquait

une politique discriminatoire en termes de politique commerciale en faveur des produits et producteurs nationaux. En effet, plus un produit importé était susceptible d'entrer en concurrence avec un produit local, plus le droit de douane à l'importation, assis sur la valeur CAF des marchandises, était élevé. Il en était ainsi du groupe de produits constitués du haricot, des huiles, des oignons et du maïs pour lequel le droit de douane était de 58 % et le riz dont la taxe est de 46%. Par contre, la farine de blé, qui n'a pas de concurrent direct, subissait une taxation moins importante de l'ordre de 39% (Douya et al, 2006⁴ ; SEDOS, 2003)⁵. En 1994, dans un contexte de mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel et de dévaluation du franc CFA, le gouvernement Camerounais a signé le traité instituant la CEMAC, Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, dont l'un des objectifs poursuivis était la mise en place d'un système douanier commun (Awono et al, 2010 ; Laroche-Dupraz et al., 2009). Un tarif extérieur commun (TEC) de 20 % a été adopté. Afin d'accroître la consommation des citoyens à faible pouvoir d'achat, le riz et le blé ont été classés « bien de première nécessité » et, à ce titre, assujettie au droit de douane réduit de 5 %, les autres taxes restant inchangées (Awono et al, 2010 ; Laroche-Dupraz et al., 2009).

Cet assouplissement tarifaire est parfois synonyme de certaines dérives. En effet, on observe une importation massive de certaines denrées alimentaires qui finalement entrent en concurrence avec les produits locaux. Sur ce plan, la vigilance des acteurs de la société civile reste efficace même si un pas est vite franchi quant à la souveraineté alimentaire et la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

En l'état des données statistiques actuelles sur l'alimentation, même si les importations ont cru depuis les indépendances, elles devraient être corrélées à l'augmentation de la population locale et au niveau relatif de développement atteint par le pays⁶.

3.3. Les importations comme instrument de la politique alimentaire du Cameroun

A partir du cas du riz, nous allons expliquer comment l'achat de produits alimentaires participe à la régulation de la consommation au Cameroun. L'analyse pourrait aussi être faite avec d'autres produits comme les céréales, le blé, les produits laitiers et la viande. Nous allons éviter de faire une analyse par des indicateurs qui confond bien souvent l'effet et la cause et amène à conclure très rapidement que le pays est dépendant de l'extérieur.

La politique des importations donne quelques avantages à la population locale et assure en plus des revenus tirés des taxes douanières, une « paix sociale » au gouvernement.

Chaque année, au vu du disponible alimentaire et des besoins d'importation pour combler le déficit alimentaire surtout en termes de production du riz ou du blé, le ministère du commerce accorde des licences d'importation. Les importateurs agréés sont autorisés à importer un certain tonnage d'aliment qui ne devrait pas entrer en concurrence avec la production locale. Depuis la libéralisation de tous les secteurs économiques, l'État ne garantit plus le prix d'achat. Bref, il ne contrôle plus les variables qui rentrent dans la formation et la fixation du prix du riz sur le marché local. Il agit comme précisé plus haut par le curseur fiscal. Il n'est donc pas étonnant que le riz soit classé comme un produit de première nécessité et assujetti à une taxe de 5 % en plus de la taxe sur la valeur ajoutée qui est de 20 %.

Selon le ministre camerounais du commerce L-M Mbarga Atangana (Linge, 2010)⁷, le Cameroun importe chaque année 500 000 tonnes de riz des pays d'Asie pour 100 milliards Fcfa de dépenses. La demande nationale a été estimée en 2009 à 400 000 couvertes à hauteur de 300 000 tonnes par les importations. Toutefois, selon le ministre du commerce, 100 000 tonnes de riz sont réexportées (sous forme de contrebande) vers les pays voisins.

Le même mécanisme est utilisé (en théorie) pour les autres produits alimentaires.

Le système participe à la mise en œuvre d'une véritable politique alimentaire conjoncturelle, car il permet de pallier aux déficits de l'offre alimentaire domestique. Une politique stratégique serait de valoriser les produits locaux. En effet, sur les marchés locaux, le riz coûte deux fois plus cher que les féculents, les racines et tubercules locales. Une orientation de la ponction fiscale vers le désenclavement des zones de production agricoles qui se trouvent bien souvent à quelques encablures des zones urbaines permettraient de rendre plus accessibles et disponibles en quantités suffisantes les produits du « terroir ».

⁴ Douya E., Hermelin B., Ribier V., *Impact sur l'agriculture de la CEMAC et de Sao Tomé et Principe d'un Accord de Partenariat Economique avec l'Union européenne*, Paris, GRET, mars 2006, 118 p.

⁵ Direction des douanes du Cameroun : www.douanescustoms-cm.org.

⁶ Le Cameroun est classé par la Banque mondiale parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

⁷ Lire Idriss Linge - 15/03/2010, Va-t-on interdire l'importation du riz au Cameroun?

<http://www.journalducameroun.com/article.php?aid=4471>

IV. CONCLUSION

La confrontation des contraintes de l'offre et de la demande locales aux statistiques des importations alimentaires met à jour la fragilité de l'autosuffisance alimentaire au Cameroun. Elle révèle aussi l'ambivalence et les contradictions de l'attitude de l'autorité publique dans la situation actuelle. En effet, l'Etat est obligé d'un côté à tenir le langage de Bretton Woods sur la libéralisation des filières agricoles et d'un autre côté, alléger les taxes sur les produits de première nécessité (riz, blé, poisson) indispensables à la préservation de la paix sociale.

Même si la crise économique a érodé le pouvoir d'achat des camerounais et réduit le niveau de consommation par rapport aux années 1980, un rattrapage s'opère depuis le début de cette décennie. Il s'avère en tout cas que les importations participent non seulement à l'approvisionnement, mais aussi aux changements des habitudes alimentaires de la population camerounaise. Mais, elles posent aussi la question des choix des politiques alimentaires vers la promotion et la valorisation des produits locaux, comme une alternative aux importations alimentaires.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Awono, C. (2008). Les déterminants microéconomiques de la consommation urbaine de poulets dans les pays du sud : Cas du Cameroun et d'Haïti. Thèse de doctorat en économie, soutenue le 19 mai 2008 à AGROCAMPUS OUEST de Rennes, France, 224 p.

Awono C., Laroche Dupraz C., Grongnet J.F., Vermersch D., Havard M., Lhuissier A. (2008). *Déterminants de la consommation urbaine de poulet de chair au Cameroun : Cas de la ville de Yaoundé*. Ouvrage scientifique : Agriculture et développement urbain en Afrique de l'Ouest et du centre, tome 1 : Gouvernance et approvisionnement des villes, pp. 209-218.

Awono C., Laroche Dupraz C., Vermersch D. (2010). *Impact des politiques commerciales sur le marché du poulet au Cameroun : Une analyse en équilibre partiel mono produit*. Communication retenue pour le 50^e Congrès de la société canadienne de sciences économiques (SCSE) qui a eu lieu à Québec du 12 au 14 mai 2010.

Banque mondiale, (2010). Lien internet : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/cameroun>.

CountrySTAT Cameroun, (2010). Lien internet : <http://countrystat.org/cmr>.

Direction des douanes du Cameroun, 2010. Lien internet : www.douanescustoms-cm.org.

Douya E., Hermelin B., Ribier V., *Impact sur l'agriculture de la CEMAC et de Sao Tomé et Principe d'un Accord de Partenariat Economique avec l'Union européenne*, Paris, GRET, mars 2006, 118 p.

FAOstat, 2010. Lien internet : <http://faostat.fao.org/>

Institut national de la statistique du Cameroun (INS), (2010). Lien internet : www.statistics-cameroon.org.

Institut national de la statistique du Cameroun - Annuaire statistique du Cameroun, 2008. Troisième partie : Activités économiques, 206 p.

Laroche-Dupraz C., Awono C., Vermersch D., (2009). *Impact des politiques commerciales sur le marché du poulet au Cameroun : Intérêts et limites d'un modèle d'équilibre partiel*. 313-314, Septembre - décembre 2009 : Varia, 67- 84, Revue Economie Rurale.

Ondoa-Manga, T. (2006). Analyse des politiques agricoles mises en œuvre au Cameroun depuis 1960. Document de travail, OECD, 70 p.

Troisième Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 3), 2007. Tendances, profils et déterminants de la pauvreté au Cameroun. Institut national de la statistique du Cameroun, Rapport d'activités, 51 p.

ANNEXES

Tableau 2. Le volume des importations des denrées de première nécessité au Cameroun

	Blé	Céréales	Riz	Sucre	Viande	Lait	Total commerce
	Importations (tonnes)						
1961	23885	32090	8205	6776	3959	6954	146521
1962	22557	33204	10247	8971	3677	6486	152020
1963	21614	25173	3459	9198	3343	5925	119228
1964	21253	26588	4234	7471	3536	6432	118024
1965	30814	48449	9419	10892	4500	8343	187605
1966	31207	34752	3404	9414	3540	6313	148285
1967	41567	50606	8981	15047	5854	10452	223150
1968	52848	63003	8972	14367	9538	17004	266003
1969	52083	62584	10252	14998	6839	12016	264566
1970	53444	91274	7794	15282	11218	19920	320927
1971	78035	112890	31923	18807	10356	18221	413847
1972	68226	96736	28234	16744	7259	12948	372350
1973	67224	91194	23873	12853	8572	15150	342732
1974	62644	81111	17292	17883	9712	16769	341176
1975	66634	68830	1707	9943	7537	13402	285702
1976	67040	74472	7011	6601	8894	15985	297867
1977	92682	116161	23115	14164	12497	22551	454143
1978	103852	123613	18761	18153	11563	20258	487857
1979	119296	163590	41283	17327	14996	27141	610981
1980	116874	140322	20721	5236	16179	28187	531239
1981	92789	107170	11039	1774	13087	21729	424078
1982	97179	117089	16706	658	14091	23556	467203
1983	144274	202008	51168	160	15276	23888	732564
1984	87252	129075	31020	8866	16789	26122	522513
1985	81107	141090	47756	6890	21598	31871	575967
1986	126442	190852	57881	11740	35833	48872	807228
1987	202081	289499	74871	4258	33934	45300	1002488
1988	299753	349926	49547	408	17894	29239	1146623
1989	301002	369647	57293	7755	27131	46015	1253791
1990	284030	384218	90287	11588	15107	28201	1236568
1991	280730	284746	50082	7894	10007	19090	853763
1992	331405	424405	73000	13044	10450	18669	1340552
1993	163293	277492	95046	12357	12276	23385	915006
1994	253114	431110	174704	13318	10613	20300	1355934
1995	82939	258611	124142	20654	11603	21976	869726
1996	52360	79198	26702	23785	14111	26236	363395
1997	149705	322041	172312	42663	22110	39417	1144104
1998	170663	310668	135339	49302	22640	37938	1151530
1999	246428	401501	151598	42626	31933	52785	1416895
2000	223000	396561	158208	52824	34733	53681	1446300
2001	301258	568875	250530	40964	31119	53292	1911356
2002	304613	648300	328848	59925	41620	64428	2238151
2003	276697	529343	243430	41658	47000	68862	1883981
2004	274193	583567	301102	45600	59371	81140	2061001
2005	316681	766919	433032	46183	27518	46566	2560029
2006	374135	814045	429866	49924	25774	46836	2740745
2007	318174	558071	234472	83033	24754	45418	2079812

Source FAOstat, 2010 ; Annuaire statistique du Cameroun, INS, 2008.